

Chaque résidence du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre déploie au quotidien des actions permettant de :

- Prendre soin du résident et accompagner sa famille tout au long du séjour,
- Améliorer le confort et le bien-être du résident et de sa famille,
- Améliorer l'accompagnement des personnes âgées désorientées,
- Favoriser l'autonomie du résident,
- S'inscrire dans une démarche d'individualisation du projet de vie.

Les valeurs humanistes qui guident toutes ces actions sont : **le respect de la personne, l'intimité, l'espace personnel, de liberté, de choix et de prise de décision du résident.**

Pour l'équipe soignante la prise en charge des résidents passe par :

l'échange, l'écoute, la tolérance, la courtoisie, l'implication, le professionnalisme, l'évaluation des compétences...

L'équipe de votre résidence vous souhaite un bon séjour

Les critères d'admission et de sortie en UHR

Le séjour en UHR est temporaire et complémentaire de la prise en charge dans les autres résidences du CDGI.

Les personnes pouvant entrer dans cette unité sont les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, présentant des troubles psycho-comportementaux sévères. L'évaluation des troubles du comportement se fait à l'aide d'un outil validé, qui est la grille NPI-ES.

La sortie de la personne est envisagée lorsque les troubles psycho-comportementaux sont stabilisés, voire diminués, ou lors d'une grabatisation de la personne.

Cette décision est prise conjointement avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire de l'unité.

Description de la résidence

La Résidence Robert Debré dispose d'une Unité d'Hébergement Renforcée « Les orchidées » à accès sécurisé de 17 lits. Elle est située au rez-de-chaussée du bâtiment.

Le service possède :

- ❖ des locaux à accès protégés,
- ❖ 17 lits en chambre individuelle,
- ❖ 1 salle à manger équipée d'un climatiseur qui permet en outre le regroupement des résidents à l'occasion d'animations, de fêtes, d'anniversaires,
- ❖ 1 salle de bain collective équipée de baignoires adaptées, douche, WC et lavabos,
- ❖ 3 salles d'activités pour des ateliers thérapeutiques. (Musicothérapie, ateliers mémoires, gymnastique douce...),
- ❖ 1 patio permettant l'accès à l'extérieur en toute sécurité.

Les chambres possèdent pour la plupart :

- ❖ 1 lit, 1 table de chevet, 1 adaptable, 1 chaise, 1 fauteuil et 1 placard de rangement.

Les résidents, le souhaitant, peuvent personnaliser leur chambre avec des meubles ou décorations, en veillant à ne pas encombrer les locaux et à ne pas introduire de matériels défectueux.

Les objets, meubles ou matériels personnels, nécessitant un entretien particulier, sont à la charge du résident.

Il est conseillé de continuer à souscrire une assurance responsabilité civile.

- ❖ 1 prise télévision : la résidence permet la réception de la TNT. Les téléviseurs sont non fournis et comme à domicile ils doivent être adaptés pour recevoir la TNT.

- ❖ Une prise téléphonique permet aux résidents d'avoir une ligne directe. Les résidents qui le souhaitent peuvent appeler de cette ligne téléphonique, dans ce cas les communications sont réglées par avance sous forme d'un acompte versé auprès du service accueil et gestion des séjours

La vie dans la résidence

Le sommeil des résidents étant respecté, les petits déjeuners ne sont servis qu'à leur réveil, soit à heure variable.

Les résidents peuvent prendre leur repas avec leurs proches de manière ponctuelle. Des tickets repas sont disponibles auprès du service accueil et gestion des séjours. Les repas seront alors commandés auprès de la résidence au plus tard 4 jours avant.

Un bilan nutritionnel mensuel est réalisé par la diététicienne et l'équipe soignante et peut entraîner la mise en place de régimes alimentaires adaptés sur prescription médicale.

L'aide apportée au résident est individualisée suivant ses besoins (état de santé, fatigabilité...)

Les résidents peuvent recourir à un service de coiffure à domicile ; les frais sont alors à leur charge.

Le courrier est distribué et relevé tous les jours sauf le week-end.

Les personnes décédées peuvent être maintenues dans la résidence pour visite de leur proche, dans leur chambre ou dans le reposoir. Les directives anticipées du résident ou demande des familles sont respectées

Un encadrement en personnel renforcé

Outre les personnels intervenant régulièrement pour assurer les soins médicaux, de nursing et d'hôtellerie, la résidence bénéficie d'un personnel spécialisé comprenant assistants de soins en gériatrie, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien.

Chaque résident bénéficie d'un projet individuel de vie, élaboré en fonction de ses besoins et de ses attentes.

La présence médicale est quotidienne le matin. La présence infirmière est assurée 24h/24. La permanence de soins médicaux est assurée de manière continue.

Unité d'Hébergement Renforcé (U.H.R) – Les Orchidées

Vos contacts

Dr Khawla RASLAN,
reçoit sur rendez-vous

Mme Josiane REYNAUD,
cadre de santé paramédical
reçoit sur rendez-vous

Adresse

**UHR – Les orchidées
Résidence Robert Debré
Centre Départemental Gériatrique de l'Indre
Les Grands Chênes
36 250 Saint-Maur**

 02 54 53 77 07

Fax 02 54 53 76 49

Conformément à la réglementation, chaque patient séjournant en USLD a la possibilité de demander que son séjour revête un caractère privé en demandant la non-divulgateion de sa présence en USLD.

Un formulaire est alors à remplir : celui-ci est à demander à la cadre de santé du service ou au service Accueil et Gestion des Séjours.